

PROJET DE LOI « HOPITAL, PATIENTS, SANTÉ ET TERRITOIRES »

Réforme du système de santé : Les contre-propositions des socialistes

Un système de santé solidaire et un accès universel à des soins de qualité

La santé doit être, au même titre que l'éducation, une priorité de l'action publique. L'allongement de la durée de la vie, la mise au point de thérapeutiques nouvelles, entraînent une croissance inéluctable des dépenses de santé. Notre société doit faire face à cette évolution avec l'objectif de mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population et des professionnels de santé avec l'ambition de garantir à chacun le même droit à la santé.

Le système solidaire de santé doit être maintenu et renforcé pour faire face à la croissance des besoins de santé. Ce défi majeur renvoie à la question du niveau de dépenses que la collectivité est prête à assumer pour la santé de chacun.

Un plan de sauvegarde pour l'hôpital

- renégocier les conditions d'application de la tarification à l'activité pour reconnaître les missions de service public et le rôle des services d'urgence,
- apurer la dette des hôpitaux,
- reconnaître et valoriser le travail des professionnels,
- organiser la gouvernance de l'hôpital autour de la commission médicale d'établissement et du projet médical d'établissement,
- interdire aux établissements privés de sélectionner les missions de service public qu'ils acceptent d'accomplir,
- favoriser le développement de l'hospitalisation à domicile,
- renforcer la participation des professionnels de santé au conseil d'administration et renforcer la démocratie sanitaire,
- organiser la coopération entre les établissements plutôt que la concurrence.

Une action volontariste contre les déserts médicaux

- mettre en place un vaste plan en faveur de l'emploi et de la revalorisation des professionnels de santé,
- définir les soins de premier recours à partir d'obligations de santé publique,
- favoriser la création de maisons de santé et les réseaux de soins associant plusieurs professions de santé,
- contraindre l'installation des médecins et des professions paramédicales dans les zones désertées,
- développer la rémunération au forfait pour les actions de prévention et de santé publique en complément du paiement à l'acte,
- favoriser les délégations de compétences entre les professionnels pour dégager du temps médical,
- créer une véritable filière de médecine générale avec des stages d'internat en cabinet et non à l'hôpital,
- développer la formation continue obligatoire.

Un système de santé centré sur la prévention et la santé publique

- évaluer systématiquement l'impact des décisions publiques sur la santé et rééquilibrer le curatif et le préventif,
- donner une priorité absolue à la lutte contre l'obésité notamment chez les jeunes,
- améliorer l'éducation à la santé à l'école,
- réévaluer et contrôler régulièrement l'amélioration du service médical rendu des médicaments,
- lutter contre les stratégies de contournement de prescription de médicaments génériques,
- créer un service public de la santé mentale.

Un pilotage intégré au niveau régional

- définir des « projets médicaux de territoire » autour de la médecine de premier recours,
- garantir une coopération hospitalière entre grands centres et hôpitaux de proximité,
- développer les maisons de santé pluridisciplinaires et les réseaux de coopération entre établissements de santé et médecine générale,
- associer les agences régionales de santé à la mise en oeuvre des politiques de santé scolaire et de santé au travail,
- intégrer pleinement le secteur médico-social dans le champ des agences régionales de santé pour favoriser l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées,
- coordonner et évaluer au niveau national les politiques des agences régionales de santé.

Un système de santé juste et solidaire

- supprimer les franchises médicales,
- supprimer de nombreuses niches sociales,
- faire bénéficier d'une couverture complémentaire les enfants en situation d'exclusion,
- faire contribuer fortement les rémunérations liées aux parachutes dorés et aux stock options